

COMITE DE LIAISON CLIS/ANDRA DU 30 janvier 2018

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Denis STOLF, maire de Tréveray, président, MM. Jean COUDRY, CGC, Marc DESCHAMPS, personnalité qualifiée, et Benoît JAQUET, Secrétaire général, pour le CLIS
- Mmes Martine HURAUT et Marie CHOJNICKI (en visioconférence), pour l'ANDRA

1) Concertation mise en place par l'ANDRA

Mme CHOJNICKI indique que l'ANDRA a présenté aux deux garants désignés par la CNDP et à ses tutelles ministérielles le dispositif de concertation élaboré avec l'appui de son comité « Ethique et société » et la feuille de route fixant les rendez-vous (avec les deux jalons que sont la DUP et la DAC) et les thèmes de travail (cf. document joint).

Cette démarche doit être menée de 2018 à 2019, avec en parallèle deux débats publics nationaux, le premier sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), le second sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR).

L'ANDRA souhaite organiser d'une part des rendez-vous semestriels pour partager la feuille de route avec le plus grand nombre d'acteurs (élus locaux, représentants de l'Etat, membres du CLIS, représentants des chambres consulaires et associatifs locaux) et l'adapter si besoin ; d'autre part des réunions par ateliers thématiques avec les maîtres d'ouvrage concernés dans les domaines suivants : eau, énergie, infrastructures de transports, aménagement de l'espace et insertion paysagère, environnement et cadre de vie, santé publique.

Les trois grands sujets de concertation proposés sont l'insertion territoriale et environnementale (qui comprend l'étude d'impact), la gouvernance (et le plan directeur d'exploitation), et la conception du stockage souterrain.

2) Position du CLIS

M. STOLF rappelle que le CLIS a constitué un groupe de travail pour la mise en place d'un état de référence sanitaire (avec l'Etat, l'ARS, SPF et l'IRSN). C'est dans le cadre de ce groupe que l'ANDRA doit s'impliquer

(ce qu'elle est prête à faire, y compris financièrement), compte-tenu des travaux déjà réalisés.

Concernant le suivi de l'étude d'impact, des membres du CLIS ont fait part dès l'année dernière de leur accord pour faire partie du groupe de travail. Pour travailler sur la gouvernance et au sein des ateliers, en revanche, il est nécessaire de faire un appel à candidatures.

3) Suites à donner

L'ANDRA proposera prochainement une date de réunion (début mars) du groupe de travail pour le suivi de l'étude d'impact.

Par ailleurs, l'ANDRA adressera un courrier au CLIS afin de préciser les attentes en matière de gouvernance. Et une présentation de la démarche de concertation pourrait être faite lors du prochain CA du CLIS, le 19 mars. A partir de là, le CLIS sollicitera les membres du CA et des commissions « Environnement-santé », « Localisation » et « Risques » (pour le thème « conception du stockage ») afin de voir à quels ateliers ils souhaitent participer.